

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Article L.2121-10 du Code des Collectivités Territoriales**

Le conseil municipal se réunira, à huis clos, à la mairie, le quatorze décembre deux mil vingt et un, à dix-huit heures.

Affiché le 06 décembre 2021

**Ordre du jour**

Session ordinaire

1. Finances – Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022.
2. Finances – Extinction de créances - ancienne boulangerie-pâtisserie
3. Finances – Budget 2021 – cinquième décision modificative
4. Vie associative sportive et culturelle – Tarifs location des salles communales pour l'année 2022
5. Vie Scolaire – Service technique de restauration Marguerite De Valois – Avenant à la convention fixant les tarifs des repas pour l'année 2022
6. Vie Scolaire – Tarifs de la restauration scolaire pour l'année 2022
7. Vie Scolaire – Tarifs des activités périscolaires pour l'année 2022
8. Finances – Bail professionnel - local « services à la personne » – Remise gracieuse sur des loyers
9. Patrimoine – Aménagement d'une voie cyclable – révision du plan de financement – annule et remplace la délibération n° 2021-05-04
10. Finances – Mise à jour de l'état de l'actif pour passage à la nomenclature budgétaire M57
11. Patrimoine – Convention de servitude de passage sur la parcelle AP217.
12. Patrimoine – Vente de la parcelle AM456
13. Ressources Humaines – Convention d'adhésion à la convention de participation conclue par le CDG16, avec Territoria Mutuelle pour le risque prévoyance.
14. Ressources Humaines – Cycle et temps de travail – Journée solidarité
15. Ressources Humaines – Augmentation du temps de travail de l'agent gestionnaire des salles communales
16. Ressources Humaines – Approbation des autorisations d'absence
17. Ressources Humaines – Compte épargne temps – annule et remplace la délibération n° 2013-11-07 du 04 novembre 2013
18. Ressources Humaines – Prise en compte des heures complémentaires, supplémentaires et jours fériés
19. Ressources Humaines – Frais de déplacement professionnels – annule et remplace la délibération du 13 décembre 2010
20. Ressources Humaines – Actualisation du tableau des effectifs.

**Communications du maire**